

FONDS DUBOIS : 4517

Ecole Sociétaire

RAPPEL

D'UNE

PROPOSITION SOCIOLOGIQUE

par

ETIENNE BARAT

Chez M^{me} J. FUMET,

Secrétaire et Trésorière de la Société « L'Union Phalanstérienne »

15, Passage Saulnier, 15

PARIS 1896

Ecole Sociétaire

RAPPEL

D'UNE

PROPOSITION SOCIOLOGIQUE

par

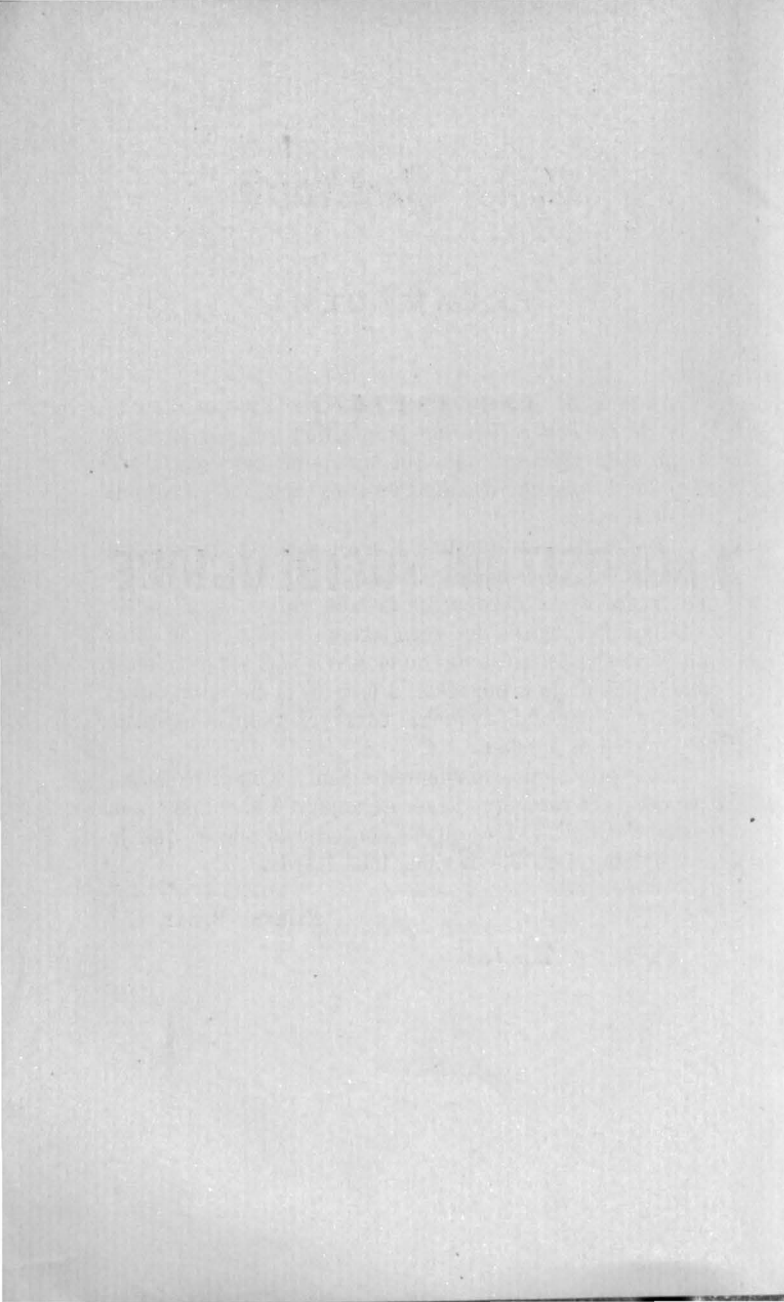
ETIENNE BARAT

Chez M^{me} J. FUMET,

Secrétaire et Trésorière de la Société « L'Union Phalanstérienne »

15, Passage Saulnier, 15

PARIS 1896



PRÉAMBULE

Au mois de juillet dernier j'ai écrit et publié dans le N° 66 de *La Rénovation* une proposition qui, comme tout ce qui alors paraissait dans cet organe de notre parti, n'a guère été connu que des deux ou trois cents amis auxquels il était adressé.

De l'article en question il n'est sorti aucun résultat appréciable, je présumais cela quand, dans le corps de l'écrit, frappé de la lourdeur de la faute qui y est signalée, faute que j'engageais les sociologues à réparer au plus vite, je déclarais qu'au cas où mon avis n'aurait pas d'écho dans le public, je m'engageais à faire de la dite proposition l'objet d'un opuscule auquel je donnerais toute la publicité qu'il me serait possible.

Mes prévisions, malheureusement, s'étant réalisées, c'est cette promesse que j'exécute aujourd'hui. Puisse mon insistance valoir à l'idée qu'elle concerne le succès que je lui souhaite, et qu'elle mérite à tous égards.

ETIENNE BARAT.

Paris, 1^{er} Juin 1896.

1821120

PROPOSITION SOCIOLOGIQUE

Voici la copie textuelle de l'article dont il est question d'autre part. Si la conclusion de l'opération proposée — en tant qu'elle se fasse — est conforme aux théories de l'homme de génie dont nous nous honorons d'être un des disciples, il sera juste de reporter sur lui le profit glorieux de cette heureuse coïncidence.

« LA SOLUTION »

« Voyons, parlons un peu raison, et surtout tâchons de débarrasser des obscurités qui l'environnent encore ce débat interminable concernant la solution à donner à la question humanitaire. Il est indispensable que nous nous mettions d'accord, et le plus vite possible, sur cet important sujet.

« Les personnes qui croient à la transformation, avec le temps, de l'état social actuel dans le sens du bonheur universel — et tous les sociologistes dans le bon sens du mot en sont là — ont-ils songé à se demander avant tout quel est, ou doit être, le nouvel organisme politique et social qui favorisera, qui permettra l'accomplissement de ce grand fait, et cela afin de tendre unitairement à la réalisation de cet organisme ?

« A considérer le vague des idées sociales émises journellement à propos de tout ce qui touche aux questions de réforme, on sent que de ce côté rien encore n'a été arrêté authentiquement, et cependant, nous le demandons, n'est-ce pas aujourd'hui le premier travail que nous ayons à faire ?

« Voit-on jamais un novateur, un inventeur, voire un explorateur, à moins que ce ne soit un insensé, se mettre en route sans avoir jeté ses plans sur le papier, ou, si l'on veut, sans avoir déterminé le plus exactement possible les moyens et procédés par lesquels il pourra obtenir les résultats auxquels il vise ? Tout le monde sait que de la justesse des mesures prises au début dépend le succès final.

« Les écervelés seuls agissent autrement. Pourquoi ce qu'un particulier ne ferait pas sans être honni des hommes qui se disent sages, et qui ont la prétention de diriger leurs semblables dans la voie du salut, le font-ils ? Peut-être aucun ne s'est-il aperçu de la faute commise ; mais, en présence des intérêts en souffrance, nul doute qu'il ne suffise de la leur signaler pour que bientôt il y soit mis fin.

« Qui gagne à cette situation équivoque ? Les pseudo-réformateurs, ceux qui, ayant sans cesse à la bouche ou sous la plume le mot « progrès social », ne veulent qu'une chose : conserver au fond le régime actuel, sauf à y introduire de temps en temps quelques modifications de détail.

« Il faut, comme il vient d'être dit, déjouer ce calcul égoïste autant qu'erronné, qui peut nous maintenir un siècle encore et plus dans la même position.

« Si, à la suite d'une enquête combinée entre gens compétents, l'ordre suprême était reconnu et ses conditions matérielles fixées scientifiquement par l'assemblée, le peuple, aujourd'hui éperdu, cesserait d'aller comme à tâtons, à l'aventure vers un but qu'il sait devoir être, mais que l'ignorance lui cache, et la partie la plus difficile de la besogne totale, la conquête morale de l'opinion publique, serait dès ce moment accomplie.

« Il appartiendra aussi aux investigateurs de déterminer, par le même procédé, les moyens transitoires, depuis le point de départ jusqu'à celui d'arrivée, à employer pour mener progressivement le personnel des nouvelles créations — créations primaires — de l'état semi-barbare d'où il sera tiré, à l'organisme supérieur qui lui aura été promis et dans lequel l'être humain et ses facultés altruistes pourront librement s'épanouir dans toute leur plénitude.

*
**

« Mais ce n'est pas seulement pour avoir la satisfaction d'exprimer une vérité que nous avons pris la plume ; nous voulons faire mieux : tenter de la convertir en fait réel.

« Pour découvrir sûrement le moyen rénovateur dont il a été parlé plus haut, c'est-à-dire l'Ordre à venir, l'Ordre vrai, il faut résonner, et résonner juste, et, pour cela, recourir aux formules et procédés scientifiques. En conséquence, nous nous permettrons de poser à nos amis et à tous ceux qui nous causeront la joie de le devenir, le problème suivant en les priant de lui donner la solution qu'il comporte :

« Étant donné, d'un côté, les droits, tous les droits de l'être humain, — lesquels sont inscrits d'une façon indélébile dans le livre de la nature, — et, d'un autre côté, le crime abominable de lèse-justice, de lèse-humanité perpétré sans trêve jusqu'ici par la société sur elle-même, par l'homme sur son semblable, trouver un arrangement social qui : 1° en donnant pleine satisfaction à tous les besoins, à tous les désirs, à toutes les aspirations qui sont l'expression, la résultante de ces droits ; 2° en rendant désormais impossible, sans avoir à recourir à la coercition, toute entreprise mauvaise du fort sur le faible, et 3° en constituant graduellement, sans secousse, un état de choses politique, économique et social, simple dans ses rouages et d'une direction facile au point de vue administratif et gouvernemental, trouver, avons-nous dit, un arrangement nouveau qui distribue à tous ses membres sans exception, sans en omettre aucun, le bien-être, la sécurité et le bonheur.

« Quoi de plus logique et de plus opportun que cette proposition ? Elle renferme dans ses quelques lignes tout le programme des humanitaires. Nous sommes tellement convaincu de sa nécessité que, si aucun écho ne répond à notre invitation, *nous en ferons l'objet d'un opusculé au-*

quel nous donnerons personnellement le plus de publicité possible, en en saisissant tous ceux que nous croirons susceptibles de s'y intéresser sérieusement. Et nous n'oublions pas alors, qu'au nombre des groupements généreux capables de retenir l'idée, doivent être comptées les « loges maçonniques », ces ardentes ennemies du faux, ces champions infatigables de ce qui est beau, de ce qui est bien.

« Peut-être parviendrons-nous aussi à attirer l'attention de nos collègues les théoriciens ou praticiens coopérateurs de toute sorte que nous voyons bien plus occupés à tourner dans le cercle restreint où ils se sont enfermés, qu'à chercher d'un autre côté plus d'air, plus de lumière et plus de vie.

« Dans la pensée de donner à qui nous entendra le courage, la volonté de se mettre à l'œuvre, nous allons prêcher d'exemple en nous livrant à quelques calculs de nature à éclairer la voie dans laquelle nous pensons qu'il faudra marcher pour ne point égarer ses pas.

* *

« La première condition qui doit-être imposée à l'ordre supposé est celle de donner, d'offrir à tout être humain, arrivé au degré de sociabilité voulu, le moyen de jouir de ses droits naturels ou, ce qui est identique, de satisfaire aux vœux qu'ils comportent. Ces vœux sont divers et variables selon les individus. Nous ne pouvons les énumérer ici, mais on sait ce qu'ils sont ou peuvent être, ainsi que les biens qui en sont ordinairement l'objet et dont la possession constitue le bonheur.

« Donc, chacun devra être mis à même de posséder ces biens dans la mesure du possible, moyennant, cela va

de soi, l'accomplissement des devoirs qui lui incombent par contre ; les uns et les autres, d'ailleurs, ne pouvant qu'être en rapport avec l'état d'avancement et de développement du milieu alors existant.

« Elle est capitale cette condition, autant qu'est impérieuse la nécessité de son admission dans le programme émancipateur. Protéger d'une manière absolue tout membre, quel qu'il soit, de la grande famille humaine, et cela, depuis son premier jusqu'à son dernier jour ; de plus, lui assurer la satisfaction de ses besoins légitimes proportionnellement aux forces qui sont en lui ! La « question sociale » est là toute entière ! Et il n'y a pas à la modifier ni la réduire d'un atôme de ce côté ; autrement nous retomberions dans l'impuissance et dans le gâchis de l'individualisme.

« Vient ici la deuxième motion : Mais par quel moyen satisfaire à cette loi de justice distributive, de protection absolue ? Où est-il et quel est-il, cet instrument prodigieux, ce moyen ?

« On le devine sans peine, car il n'en est pas deux dans le monde de cette capacité. C'est le principe rédempteur des faibles, des souffrants, aussi simple dans l'application qu'énergique dans ses effets, lesquels sont *toujours en raison de l'usage qu'on fait de lui*. N'ayez crainte, l'**Association** est à la hauteur de ce grand rôle, et jamais son principe ne se montrera inférieur aux créations, quelque grandioses, quelque merveilleuses soient-elles, que les hommes se trouveront portés à réaliser dans l'avenir, eussent-elles le monde entier pour théâtre !

« Nous pouvons, après cela, négliger les détails d'application relatifs à l'opération à faire, sûr que nous

sommes que le principe répondra à toutes les nécessités constitutives de l'ordre nouveau et de ses développements ultérieurs.

∴

« Ceci dit, faisons un pas de plus dans le champ de la question.

« L'Association intégrale, telle qu'il faut l'entendre, ne se borne pas à l'exercice d'un travail quelconque et au partage de ses fruits. Elle étend son action tutélaire non pas seulement à quelques travailleurs de choix, mais à toute la population placée sous son égide : hommes, femmes et enfants ; puis, avec l'aide d'institutions créées dans son sein et afférentes à ses multiples services : domestiques, industriels, administratifs, etc., tous appuyés sur la force et la volonté collectives, elle fait de son personnel un peuple d'heureux, maître de ses destinées.

« Mais ce divin principe, ce principe prédestiné, on peut le dire, tout immatériel, ne pourrait par lui même produire les effets tangibles qu'on en attend, (entre autres la production de l'alimentation par soi, et pour soi d'abord, pour le lucre ensuite) aussi bien qu'intangibles (la jouissance des avantages et des agréments qu'offre la grande nature). Il lui faut donc une base solide qui lui serve de point d'appui ; quelle sera-t-elle ?

« Parbleu, ce ne peut être autre chose que la large et puissante assise de la Terre, et dans des proportions équivalentes à l'importance de la population. Avec la terre, tout devient possible ; détenue par une collectivité sagement constituée, combinant les travaux de l'agriculture et de ses branches avec ceux de l'art et de l'industrie pro-

prement dite, une telle Société ne peut qu'accroître indéfiniment sa prospérité, sa richesse et son luxe.

« Cette forme supérieure une fois reconnue et proclamée telle, le devoir du pays intelligent sera de tendre partout à sa réalisation, fût-ce en débutant par des institutions de transition régies également par le principe solidaire, et déduites du même raisonnement que ci-dessus. Ces institutions ayant, comme il vient d'être dit, un caractère transitoire, devront nécessairement en différer quelque peu, surtout sous le rapport administratif; mais ceci est un détail.

« La proposition nous conduit maintenant à l'examen de la question au point de vue de la constitution de l'État; si nous aboutissons à une organisation absurde ou seulement vicieuse, tout ce qui précède porte à faux et croule.

« Avec le temps, naturellement, des associations familiales identiques s'élèveront de tous côtés et, de progrès en progrès, arriveront à atteindre et même dépasser, en territoire et population, les dimensions de de la Commune actuelle. Celle-ci, incohérente et morcelée, source d'envie, de haines et de misères, incapable de résister à l'effort puissant et à l'action attractive de sa concurrente, sera forcée petit à petit de se disloquer et disparaître en lui cédant son rôle politique et municipal. C'est ainsi qu'à son tour la Commune sociétaire deviendra l'élément alvéolaire et constitutif de l'État, et que s'effectuera paisiblement, sans trouble, dans le sens de l'harmonie générale, la grande évolution humanitaire dont les prodromes se manifestent de nos jours d'une manière non équivoque.

« Rien ne sera plus facile que l'administration politique et gouvernementale d'un pareil Organisme, et, pour en donner une idée, faisons observer en passant que le recouvrement individuel des impôts — qui nécessite aujourd'hui l'emploi de plus de cent mille fonctionnaires — s'effectuera simplement au moyen de la taxation des agglomérations communales, chacune selon son importance, lesquelles auront la charge de les répartir équitablement entre leurs membres en raison de leur situation respective.

« Quant à la question des villes qui ne peut fausser en rien la solution donnée, il n'y a pas lieu de s'en occuper ici : le sort d'icelles se règlera avec le temps. Par la suite, l'établissement des Communes solidaires chez lesquelles tout sera enchantement pour le civilisé, raréfiera de plus en plus au profit de celles-ci la population des premières, et ne leur laissera guère que le personnel nécessaire à l'administration des affaires publiques. Et encore ! Qui vivra verra !

« L'épreuve à laquelle nous venons de nous livrer paraîtra sans doute concluante. Eh bien, dirons-nous aux amis qui nous auront accordé leur attention, savez-vous à quoi ce travail a abouti par ricochet ? A l'entière justification, sans restriction aucune, de la doctrine sociologique de Charles Fourier, notre maître, et c'est pourquoi nous avons toujours déclaré, nous qui, grâce à lui, voyons plus loin que les autres — soit dit sans le moindre sentiment d'orgueil — que, quoi qu'on dise et qu'on fasse, c'est par cette porte que la réforme doit passer pour abou-

tir. Or, plus vite on se décidera à marcher dans ce sens, plus vite aura lieu la délivrance.

« Et, maintenant, que la pensée fasse son œuvre ainsi que nous l'y avons conviée, elle aura bien mérité de la patrie... et de l'immense multitude des malheureux qui crient journellement : Miséricorde ! »

Etienne BARRAT.



Oui, ainsi que nous venons de le dire, si l'opération proposée a été bien faite, et si les termes en ont été bien posés, le problème doit aboutir absolument dans le sens de la théorie économique de Fourier.

Nous n'affirmons pas cela dans l'espoir d'engager les opérateurs à se tourner immédiatement vers cette théorie et à s'y rallier passivement. Au contraire, nous demandons que chacun se pose, à soi, la question de réalisation sociale comme nous l'avons proposé, et cherche à la résoudre scientifiquement ainsi que cela doit être pour les non convaincus.

L'ordre prédestiné ne peut manquer de sortir d'un pareil calcul pourvu que celui-ci reste en accord avec cet axiôme de la doctrine du Maître, qu'il a formulé ainsi : « *Les attractions sont proportionnelles aux destinées.* » Ce qui signifie, pour parler d'une façon compréhensible pour tous, que, en ce qui concerne les hommes, les uns et les autres portent en eux le désir de la possession ou de la jouissance légitimes de choses ou d'objets qui sont dans les plans de la Création, et dont la Nature a inculqué

le goût, la vocation à chacun dans la proportion voulue pour les besoins de sa cause, et à fin d'obéissance à ses lois.

La justesse de cette motion démontre qu'en appuyant sur ces mêmes bases tous les matériaux du problème, il sera aisé aux penseurs sensés, doublés d'un praticien, de mettre sûrement le monde en possession des formules de l'ordre vrai, puis ensuite, par une marche logique, de procéder avec soin à la création de celui-ci en commençant par constituer l'état social primaire, élémentaire si l'on veut, de ce que sera plus tard, après ses développements successifs, l'état supérieur, le Centre complet.

En ce moment le monde est dans l'attente d'un événement. Il pressent, il voit que quelque chose de grand est en préparation et va bientôt surgir. Le dogme de l'égalité des droits humains, le travail de sa diffusion, ainsi que le progrès des idées émancipatrices qu'il comporte, sont les principaux instigateurs du trouble qui se manifeste partout dans les esprits.

Déjà les partis sont en présence et se menacent des yeux parce que chacun, dans le rang où il se place, croit voir devant lui un adversaire de ses vœux particuliers.

Et tous, alors, de se réfugier dans la politique qu'ils trouvent être la plus propice à servir leurs intérêts; les uns veulent la monarchie moins ou plus constitutionnelle, les autres la République plus ou moins démocratique. Les premiers, se recrutant généralement dans la classe riche ou aisée nous paraissent, pour la plupart, mus exclusivement par ce sentiment à coup sûr égoïste, de la conservation de leurs privilèges sociaux.

Le mouvement social, qui puise son origine dans l'état animique et philosophique avancé du peuple, et parce que les temps sont mûrs pour son accomplissement, ne doit point, actuellement surtout, être subordonné aux fluctuations de la politique, laquelle, pour lui, ne peut-être considérée que comme un moyen d'action. Eh bien, ce moyen, notre régime gouvernemental actuel ne le possède-t-il pas, et en dose suffisante pour nous permettre d'agir avec fruit ?

La lutte des anciens éléments contre les nouveaux peut retarder l'effet de la loi progressive mais non l'arrêter, et la preuve que sous ce dernier rapport la politique contraire est impuissante, c'est que l'idée sociologiste s'étend sans cesse malgré l'opposition qui lui est faite.

On n'en saurait douter. Il y a beau jour que l'Evolution humanitaire, dont on annonce la venue, est commencée, et qu'elle poursuit sa marche malgré les entraves que lui suscitent les parties dans leur manière de voir et de penser. Depuis une soixantaine d'années que le peuple utilise socialement le principe solidaire, qu'il en a reconnu l'excellence, il est arrivé, après maintes créations successives, toujours en progrès les unes sur les autres, à la formation du groupement coopératif dans le travail, pour ne parler que de celui-là.

Cependant, cette marche progressive a encore bien du chemin à faire pour arriver au but. Qu'on nous permette de le dire; le système coopératif tel qu'il existe aujourd'hui, ne doit être considéré que comme un mode préparatoire à l'édification du véritable ordre, de l'ordre prédestiné; il en est si l'on veut, un des degrés inférieurs,

une sorte d'exode impuissant par lui-même à le réaliser. En fait d'avantages personnels il a montré, à peu de chose près, tout ce qu'il était capable de donner; obligé de tourner dans le cercle étroit où il est enfermé, le système ne peut sortir de là que par une transformation de son organisme amené par l'adjonction d'un élément indispensable qui doit être le fondement, la base de l'ordre à venir.

Donc, malgré les trembleurs et aussi malgré les égoïstes et les habiles qui s'attaquent à l'œuvre sociologique et tendent de la ruiner, celle-ci, comme on l'a vu, n'en continue pas moins, tant bien que mal, sa marche en avant, si bien que, du long trajet qu'elle a à faire, elle a déjà parcouru un important secteur.

Ce mouvement pratique, très appréciable dans le sens orthodoxe, a-t-il remué matériellement le monde, en a-t-il compromis les assises rationnelles malgré les méchants pronostics ? Nullement. Il n'a fait qu'introduire un peu de bien dans beaucoup de mal. Et si la réforme peut continuer son œuvre ainsi qu'elle l'a fait jusqu'ici, paisiblement, sans que la Société n'ait pas d'avantage à craindre pour sa sécurité, nous affirmons que le temps n'est pas éloigné où, revenu de ses préventions, le riche ne dédaignera pas de devenir son auxiliaire.

*
* *

En présence des bons résultats déjà obtenus, il fallait chercher à avancer encore, à aller plus loin dans cette voie, en modifiant et en perfectionnant seulement le mécanisme qui les avait donnés.

Au lieu de cela, on est resté en place. Mais d'aucuns, plus révolutionnaires que logiques, se sont jetés dans le débord, et, afin de généraliser de suite la réforme, ont pensé qu'il fallait agir politiquement; aussi ont-ils ouvert la lutte contre tout ce qu'ils croient de nature à contrarier leurs plans. — Et quels plans? — Cette manière de procéder a mis contre eux dans les deux chambres non seulement les conservateurs — c'était dans l'ordre — mais aussi la plupart des républicains; ce qui explique l'impuissance où sont les Écoles de cette sorte à faire autre chose que de l'agitation.

D'autres novateurs, et des mieux intentionnés, croient ne pouvoir faire un pas en avant sans avoir besoin du vote de lois spéciales, qu'ils attendent mais que les pouvoirs publics continuent à leur refuser, à cause des perturbations qu'elles pourraient apporter en certains cas, dans l'ordre civilisé. De là, également, contrainte et arrêt. Ce qu'il est essentiel qu'on sache, c'est que ces démarches, ces attentes sont inutiles et préjudiciables à la marche du vrai socialisme; nous l'avons fait remarquer en maintes circonstances sans succès jusqu'ici. Nous le redirons donc une fois de plus.

Nous sommes d'une École sociologiste qui, pour parvenir à son but, c'est-à-dire mettre en pratique les préceptes de la haute doctrine économique dont elle est détentrice n'a besoin du vote d'aucune loi nouvelle; celles qui existent et qui régulent la matière lui suffisent. Délivrée de ce côté de toute inquiétude comme de tout obstacle, elle peut, dès demain, se mettre à l'œuvre.

L'Association intégrale, vers laquelle le mouvement

nous porte, repose sur un principe qui a fait ses preuves comme producteur du bien ; il était donc naturel que la société, représentée par les articles du code civil ou commercial, ne s'opposât pas à ce qu'il pût continuer sa tâche libératrice, et c'est ce qui a lieu, en effet. Nous n'en demandons pas davantage quant à présent. Plus tard, si d'autres lois sont indispensables, on les aura sûrement.

Est-ce qu'aujourd'hui tout chef d'établissement n'est pas libre de faire participer ses ouvriers à ses bénéfices. C'est là un acte de véritable philanthropie ; et l'on n'a que des éloges à adresser à qui agit ainsi.

Or, ce que peut faire sous ce rapport un particulier, peut-être pratiqué également par toute Société commerciale ou industrielle, de quelque façon qu'elle soit constituée, pourvu que ce soit légalement. Dans le genre d'association auquel il est fait allusion, le personnel travailleur, devra jouir, conformément à la règle, de la participation aux résultats pécuniaires, et, en outre, de tous les bienfaits que la situation est capable d'offrir, excepté, cependant, de la faculté d'administrer la Société, — ce à quoi ses membres ne peuvent être aptes de suite, — qui restera aux mains des fondateurs pendant la durée de la phase d'assimilation, mais sera rendue aux sociétaires par doses convenables aux moments voulus, et conformément aux engagements statutaires qui seront pris tout d'abord dans l'intérêt commun.

L'évolution, ou, si l'on veut, la transformation sociale en voie de s'accomplir, et dont nous avons parlé plus haut, a débuté d'une manière insensible, en greffant le principe collectif sur les institutions existantes. Son

développement, qui se poursuit, s'est fait ensuite par l'action du progrès et du temps, et en raison de l'influence bonne ou mauvaise des circonstances ambiantes. C'est là, du reste, la méthode que la Création emploie dans toutes les modifications vers le mieux qu'elle fait subir à toutes choses, sur notre globe terrestre, et, probablement aussi, sur tous les autres.

Les efforts progressifs de l'humanité ont pour but le règne, chez elle, de la justice absolue, c'est-à-dire, la réalisation du bonheur pour tous; nos attractions, qui ne trompent pas l'affirment clairement. Le moment est donc arrivé, pour le principe générateur, d'intervenir dans nos misères. Un jour, la connaissance motivée des vertus sociologistes, particulières à ce principe, ayant été répandue dans le monde par un penseur plus clairvoyant que les autres, elle a trouvé ça et là des conditions propres à son utilisation, et, dès ce moment, est entrée dans le domaine de la thérapeutique humanitaire pour n'en plus sortir. C'est alors qu'à commencé réellement l'œuvre réformatrice.

Rappelons brièvement l'histoire jeune encore, de celle-ci :

Le principe en question a déterminé d'abord sur certains points, la fondation de sociétés amicales, de groupements entre partisans d'une même cause, pour se soutenir dans la défense d'un intérêt commun. Ce mode élémentaire, bien que connu depuis longtemps, n'est devenu, que dans le cours de ce siècle, une arme régulière, un engin destiné à conquérir quelque avantage économique, conjurer ou repousser certains inconvénients sociaux; etc.

Plus tard est venue, à des chefs de maison, cette idée

d'accorder gracieusement à leurs travailleurs un tant pour cent sur leurs bénéfices dans le but de se les attacher d'avantage, et d'augmenter par là la prospérité de leur entreprise.

Arrivé à ce point le système s'est accentué; un droit de participation ferme a été ensuite octroyé par le patron à ses ouvriers. Puis quelques maîtres d'établissement philanthropes, frappés des bons effets de la mesure, ont fait mieux, ils ont passé avec leur personnel un contrat en participation avec promesse de laisser à leurs employés, après eux ou même de leur vivant, l'établissement moyennant le remboursement préalable de tout ou partie de sa valeur.

Enfin, la force du progrès y poussant, on est arrivé à la coopération directe entre ouvriers industriels, en modifiant quelque peu les procédés selon le tempérament des sociétaires et les besoins du métier.

La création des syndicats corporatifs est à peu près de la même époque,

Dans la coopération actuelle le travail de l'atelier, comme sous le patronat, est appliqué à une unique sorte de production. Seulement, il a sur celui-ci cet avantage de rendre les hommes indépendants d'autrui, — tout en leur créant des responsabilités qu'ils n'avaient pas, — et d'obtenir un gain réparti plus équitablement, et suivant leur convenance. C'est là tout. Quant à la mutualité, si nécessaire pour se défendre contre les mille tracas qui assiègent l'individu ou la famille dans son intérieur isolé — un des côtés les plus importants pour le repos de l'exis-

tence humaine — elle est tout à fait étrangère, à la coopération telle quelle est pratiquée.

Nous laissons en dehors de ce qui vient d'être dit, les sociétés coopératives de consommation et les Banques coopératives régies les unes et les autres par le même principe ; elles n'intéressent pas la question dont nous nous occupons.

Beaucoup de gens pensent que le système coopératif est destiné à réaliser l'ordre social supérieur auquel nous tendons, et qu'il n'y a plus alors qu'à en améliorer les détails pour en rendre l'effet complet. Et, comme ils sont férus de cette idée, ils font tous leurs efforts pour la répandre partout sans vouloir examiner si la coopération ne constitue pas, seulement, une des étapes de la route qui conduit au but et, dans ce cas, quelles modifications ou changements il faut faire subir au système pour le mettre en état de poursuivre son chemin jusqu'au bout.

Et ce qui est remarquable, c'est que tous ses partisans ou à peu près, en sont là ; ils tiennent pour utopie les plans logiques que la science propose pour lancer l'œuvre en cours d'exécution plus avant dans le champ de son avenir.

On l'a vu par ce qui précède, la forme coopérative ou association simpliste, qui ne s'attache qu'à un côté de la grande question, n'est qu'un moyen, d'un degré inférieur, par lequel s'est manifestée en dernier lieu l'évolution sociale en voie de s'accomplir, et beaucoup de chemin est encore à faire pour arriver à l'ordre supérieur vers lequel la destinée nous pousse.

C'est l'absence de cette règle indispensable : n'avancer que graduellement, chez ceux de nos prédécesseurs dont les efforts, autrefois, ont tenté l'édification d'emblée de ce qu'on appelait communément « le Phalanstère », qui les a fait échouer dans leurs projets, — car, disons-le afin qu'on le sache bien, il n'y a jamais eu que des projets avortés dès les commencements de l'exécution, — le zèle, l'ardeur en eux l'a emporté sur la raison.

Nous, dont les idées progressistes sont d'accord avec les procédés de la Nature, et qui voyons bien comment s'opère le développement de ses créations, éclairé d'ailleurs par les déductions du lumineux esprit qui est notre guide, nous avons reconnu que, parvenue au point que nous avons constaté, l'œuvre de la transformation sociale avait besoin, pour poursuivre sa route, de l'adjonction dans ses moyens, d'un nouvel élément de progrès devant lequel, en raison de son importance décisive, et de sa haute valeur sociologiste, les timorés s'arrêtent hésitant.

Cet élément prédestiné est la Terre.

Le perfectionnement des détails du mode coopératif industriel, quelque important soit-il, ne pourrait rien changer aux conditions de travail de celui-ci. Nous avons chez nous, en France, une Fondation superbe de ce genre, très coûteuse, avec des rouages administratifs aussi parfaits que possible, logeant dans ses bâtiments la plupart de ses membres, etc. C'est nommer le Familistère de Guise.

Tous les avantages que le système peut donner il les a réalisés. Cependant, en ce qui concerne la production

d'une foule de satisfactions et de joies sur lesquelles le bonheur humain se fonde, le Familistère n'a guère dépassé la limite de ses congénères, et cela, faute de l'élément indispensable que nous venons de citer.

Donc, qu'on ne l'oublie pas, pour sortir de l'impasse où l'œuvre sociologiste est comme enfermée, nous le répétons, il faut absolument recourir à la terre, non pas pour l'exploiter uniquement à l'instar des coopérateurs actuels, mais comme base, comme fondement du Centre sociétaire qui devra être établi dessus, et qui, alors, comprendra dans son travail : 1° l'agriculture et l'horticulture, puis, toutes les branches qui en dérivent ; 2° Les diverses industries que l'Etablissement jugera nécessaire d'entreprendre etc ; 3° Les services domestiques intérieurs dont l'organisation économique devra apporter, à tous les intéressés, un grand soulagement aussi bien dans les peines que dans les dépenses.

Inutile de chercher à retarder encore l'avènement de cet élément indispensable. « *La terre est la clef de la question sociale* » ; sans elle, sans ce facteur obligatoire, la solution cherchée est impossible. La terre conduit à tout, et, alliée au principe solidaire, il n'est pas une partie du grand problème sociologiste, pas une, que le progrès, appuyé sur elle, ne puisse réaliser.

C'est donc à organiser le nouveau milieu, à le relier le plus rationnement possible avec l'état socialisé qui l'a précédé qu'il faut maintenant nous attacher ; d'autres, si ce n'est nous, continuerons le mouvement, qui devra avancer ainsi d'étape en étape, jusqu'à ce qu'il touche au

but, si ce but, toujours s'élevant, peut-être jamais atteint.

Sans doute l'organisme qui en sortira, à cause du territoire qu'il doit d'abord acquérir, de tous les animaux, du matériel et des bâtiments qu'il lui faut posséder — quoiqu'il ne s'agisse encore que d'un état de transition — a besoin d'un assez fort capital, et c'est cette obligation qui, comparée à la vulgarité des moyens nécessaires à la création d'une coopérative ordinaire, a fait abonder jusqu'ici les praticiens dans le sens de cette dernière.

Mais, ici, comme en beaucoup d'autres cas, c'est le premier pas qui coûte. Celui-ci fait, et réussi, les autres viendront tout seuls. Quand les capitalistes se seront rendu compte de la solidité d'un pareil Établissement, reposant, non seulement sur l'ensemble matériel de la Société, mais aussi sur ce très important côté moral ; — lequel n'a aucun équivalent sous le régime du salariat — le sentiment de satisfaction de toute une population de travailleurs, heureuse de son sort, et décidée à conquérir par son labeur tous les biens que le pacte social lui promet dans l'avenir, quand, disons-nous, les capitalistes gros et petits, qui, aujourd'hui, ne savent, que faire de leur argent, auront reconnu qu'il y a là, pour le placement de leurs fonds, une double garantie bien réelle, les créations subséquentes trouveront de ce côté des capitaux autant et plus qu'elles en auront besoin. Sur ce point nous n'avons pas un instant à nous inquiéter.

Ainsi aura lieu graduellement et paisiblement le remplacement des anciennes Communes de France sur le

pied : de la liberté individuelle de plus en plus complète, de l'égalité réelle des droits, et de la fraternité née des services mutuels.

Si, en dehors de la masse des hommes, dont l'esprit et les sentiments se seront développés dans le sens de cette sociologie, assez large pour satisfaire à tous les goûts, il se trouve des caractères ambigus, — et il y en aura certainement — sortant des règles ordinaires, comme du reste il en existe aux extrémités de toute série, la Création ne les a pas mis à l'index; ils trouveront leur utilité dans le concert général, en ce sens qu'ils auront à y remplir des fonctions reliant les parties à l'ensemble, et même, ayant ce caractère spécial de devoir servir à l'accomplissement des relations internationales.

Aujourd'hui on ne se doute guère de ce que sera plus tard la surface de la terre, semée d'Associations communales ayant détrôné, ruiné partout les communes chaotiques et insolidaires actuelles, et en auront pris la place. Dans toutes les parties défectueuses, laides auxquels l'individualisme n'a jamais touché, et sous l'influence de l'instinct général porté naturellement vers le bien et le beau, son aspect subira inévitablement les conséquences du principe régénérateur.

Des institutions, des groupements de jeunes, se formeront pour aider matériellement les populations communales à corriger, à embellir les irrégularités d'une Création trop tourmentée : Partout les pentes trop abruptes des hauteurs seront allongées, adoucies, et disposées soit pour la culture, soit pour tout autre objet.

Certaines dispositions incommodes ou disgracieuses, certains plis trop accentués prendront une configuration plus en rapport avec l'harmonie de l'ensemble et les besoins de la production. Les arbres, les bois occuperont la place qu'ils doivent avoir. L'eau sera surtout l'objet de soins particuliers; retenue dans des vallons fermés artificiellement à leur extrémité inférieure, et amenée ensuite par canaux sur les lieux, elle coulera partout où ce sera nécessaire.

Ceux qui ont vu les hauteurs et les flancs du Trocadéro à Paris avant l'arrangement actuel, peuvent se figurer tout ce que le travail collectif appliqué utilement, peut mettre de valeur, d'art et de grâce à la place d'amoncellements désordonnés comme ceux qui existaient alors à cet endroit. Le même raisonnement peut être tenu à l'égard des « Buttes Saint - Chaumont » primitives, aujourd'hui transformées en un parc magnifique.

Nous voilà loin, n'est-ce pas des misères de la civilisation. Arrêtons-nous là cependant, et quoique nous ayons cru devoir nous livrer à cette assez longue mais utile digression, n'oublions pas le principal sujet de cet écrit : l'urgente proposition qui y a donné lieu, et la nécessité pour le monde sociologiste d'en faire l'objet d'une opération scientifique, de manière que la haute question, non seulement soit résolue en France, mais encore, à défaut d'un exemple d'application si désirable, que nous puissions tout au moins, pendant notre Exposition de 1900, en mettre théoriquement les matériaux sous les yeux de nos visiteurs que cette œuvre ne manquera pas d'intéresser grandement.

Nous verrons bientôt si la découverte de la solution que nous réclamons devra résulter du concours commun des esprits sensés auxquels nous en appelons, ou si, décidément, elle doit rester l'objectif de la seule Ecole initiatrice, laquelle, alors, devra prendre toutes ses mesures pour ne compter, en une telle occurrence, que sur ses propres forces.

